

**DISPOSITIF DE
PREVENTION SOCIALE**

RECRUTE

POUR LA MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION CEJ JEUNES EN RUPTURE

2 travailleurs sociaux / intervenants de l'action socioéducative (H/F)

En CDD 1 ETP

du 1^{er} juin 2024 au 31 décembre 2024 pouvant évoluer vers un CDI

CONTEXTE D'INTERVENTION

Le Gouvernement a souhaité renforcer le cadre du droit à l'accompagnement des jeunes en difficulté et confrontés à un risque d'exclusion professionnelle en instaurant le contrat d'engagement jeune (CEJ).

Cet accompagnement conjoint est particulièrement indiqué s'agissant des jeunes les plus en difficulté parmi le public jeune éligible au CEJ, suivi par les missions locales.

En raison d'obstacles liés au parcours (méconnaissance voire défiance à l'égard des institutions, manque de confiance en eux...), de l'absence de revenus et d'un logement stable ainsi que de freins d'ordre social, médical ou économique, une partie de la jeunesse peut en effet se retrouver exclue ou en marge de l'offre d'accompagnement existante pour leur insertion professionnelle. Ces jeunes, en termes d'attentes, recherchent d'abord un accompagnateur qui les comprend, les écoute et leur redonne confiance. Ils plébiscitent des solutions concrètes et simples, d'accès aux biens essentiels, au logement ou aux soins pour répondre à leurs besoins de court terme. Ils nécessitent une approche globale de leur situation et la prise en compte de l'ensemble des problématiques et freins, tant au niveau des jeunes eux-mêmes, qu'au niveau de leur environnement. Ces solutions doivent pouvoir agir de manière simultanée et coordonnée sur l'ensemble des difficultés et nécessitent un temps d'accompagnement pour le faire.

Les projets TRAJECT (Lorient) et ICARE (Vannes) sont une démarche collective portée par plusieurs acteurs de l'insertion professionnelle, de l'emploi, du logement, de la mobilité des Communautés d'Agglomération de Lorient et Vannes.

Conscients de la nécessité de renouveler les formes de mobilisation et d'accompagnement des personnes via des approches plus individualisées, plus souples, plus humaines et plus connectées entre elles, les projets TRAJECT et ICARE s'articulent autour de 3 axes d'intervention :

- △ La mobilisation, via une démarche du « aller vers » ;
- △ Le recours possible à des actions innovantes sur le territoire ;
- △ La mise en œuvre d'actions autour de la mobilité, du logement devant favoriser l'entrée en Contrat d'Engagement Jeunes / Jeunes en Rupture.

Ces projets sont portés par des consortiums d'acteurs composés :

- Sur le bassin de Lorient, de la Sauvegarde 56 en sa qualité de porteur de projet, de la Mission Locale Réseau pour l'Emploi du Pays de Lorient, de l'association intermédiaire ALESI, du centre KALON, de DOUAR NEVEZ, d'OPTIM'ISM auxquels sont associés de nombreux acteurs du territoire en tant que partenaires.
- Sur le bassin de Vannes, du groupe NEO 56 en sa qualité de porteur du projet, de la Sauvegarde 56, de la Mission Locale du Pays de Vannes, de l'AMISEP et de l'association intermédiaire VANNES RELAIS auxquels sont associés de nombreux acteurs du territoire en tant que partenaires.

MISSIONS

Sur l'axe Mobilisation, la **Sauvegarde 56** déploie 2 postes de travailleur social (1 ETP) compétents dans le repérage et la mobilisation en direction des jeunes dits « en rupture » pour travailler à leur intégration dans le Contrat d'Engagement Jeunes / Jeunes en rupture. Le travailleur social exercera en lien avec un réseau partenarial afin de diversifier les modalités d'aller-vers et de mobilisation des jeunes.

ACTIVITES PRINCIPALES

Assurer une intervention de repérage et de mobilisation de publics jeunes en déclinant une présence sociale qui facilite la création d'une relation de confiance auprès des publics et des partenaires sur le bassin d'intervention des Missions Locales de Lorient et Vannes.

Cette mission devra se faire en concertation avec les acteurs de proximité.

DISPOSITIF DE PREVENTION SOCIALE

14 rue François Robin – 2^{ème} étage – 56100 Lorient

02 97 81 37 55 – dpsdirection@sauvegarde56.org - www.sauvegarde56.org

LES ACTIVITES se déclineront sur les phases suivantes :

△ REPERAGE :

- △ Décliner une intervention qui consiste à *aller vers sur l'espace public et/ou numérique* (domicile, pérégrinations, présence en différents lieux, réseaux sociaux, etc.) et vers les partenaires du territoire travaillant avec les Jeunes, facilitant la création de lien, la création d'une relation de confiance auprès des publics cibles ;
- △ Organiser des permanences ou des actions d'information du projet auprès du public cible.

△ MOBILISATION :

- △ Définir des modalités de prises en charge adaptées par le biais d'une démarche individuelle et/ou collective (accompagnements physiques, orientations vers des structures/dispositifs, encadrements d'ateliers/chantiers/travail à l'heure) ;
- △ (Re)Mobiliser les jeunes inscrits dans du non-recours pour l'accès au droit et le service public de l'emploi.

△ **REFERENCE DE PARCOURS** : Inscrire son intervention (à la fois de repérage, de (re) mobilisation et d'orientation accompagnée) dans un cadre inter pluridisciplinaire et inter partenarial ; S'impliquer et favoriser l'investissement des jeunes dans leur parcours et leur expression volontaire sur l'offre relationnelle proposée.

△ **SUIVI ET COORDINATION DU PROJET** : Participer aux réunions de travail en lien avec le projet ; Rendre compte de son activité.

COMPETENCES REQUISES

- △ Connaissance des publics adolescents et jeunes en difficulté et des acteurs et partenaires du territoire à mobiliser ;
- △ Connaissance de dispositifs s'inscrivant dans le champ de politiques publiques d'insertion ;
- △ Capacité à aller-vers ;
- △ Sens de la médiation ;
- △ Capacité à mettre en œuvre des accompagnements individualisés vers les dispositifs d'insertion ;
- △ Capacité à concevoir des interventions socioéducatives collectives ;
- △ Capacités à inscrire son action dans une logique de réseau et de partenariat pluri-institutionnel ;
- △ Savoir être force de proposition dans la mise en œuvre de sa mission ;
- △ Degré suffisant d'autonomie et de responsabilité dans ses actes professionnels afin de concevoir, conduire et évaluer les projets et accompagnements adaptés aux publics visés ;
- △ Qualités relationnelles (relation d'aide, d'accueil) ;
- △ Avoir un esprit d'ouverture, un esprit d'équipe et des capacités d'initiative ;
- △ Maîtrise de l'outil informatique/ agilité numérique ;
- △ Pratique des réseaux sociaux appréciée.

PROFIL

- △ Professionnel qualifié de l'intervention sociale ;
- △ Titulaire d'un diplôme de Niveau 5 : éducateur spécialisé (DEES), éducateur technique spécialisé (DEETS), Assistant de service social (ASS), ou équivalent permettant d'apporter une variété de savoirs, de connaissances et d'expériences favorisant le décryptage de la complexité des situations rencontrées ;
- △ Expérience auprès de publics adolescents et jeunes exigée ;
- △ Expérience souhaitée ou confirmée dans la pratique du « aller vers ».

MODALITÉS

- △ **CDD 1 ETP de 7 mois** pouvant évoluer vers un CDI, à pourvoir dès que possible. CCNT 66 – Rémunération et reprise d'ancienneté selon la classification : indice de départ 434 avec intégration de la prime SEGUR.
- △ Travail de jour intégrant de manière ponctuelle des plages mobiles en soirées et certains week-ends. Horaires variables requérant souplesse et disponibilité permettant le repérage et la mobilisation des publics ciblés.
- △ Les postes seront basés administrativement à la direction des dispositifs de la prévention et de l'insertion- 14 rue François Robin 56100 LORIENT avec une implantation à LORIENT (TRAJECT) et une implantation à VANNES (ICARE).
- △ Permis B exigé

CV et lettre de motivation à adresser par mail uniquement avant le 26/04/2024

À Monsieur Jean-Michel GUILLO, directeur du Dispositif de Prévention Sociale

dpsdirection@sauvegarde56.org

DISPOSITIF DE PREVENTION SOCIALE

14 rue François Robin – 2^{ème} étage - 56100 Lorient

02 97 81 37 55 – dpsdirection@sauvegarde56.org - www.sauvegarde56.org